

Résumé des 7 propositions du rapport interministériel Auneau Diagana sur le développement du sport à l'université (juillet 2008)

Dans l'ordre:

1/ « Créer une unité d'enseignement (UE) APS obligatoire en licence ». Instaurer une UEO APSA dans le cursus licence avec au départ sur un semestre puis au final échéance 2014 sur trois semestres au minimum. « Cette mesure doit être appliquée car elle conditionne toutes les autres décisions qui pourraient être prises. C'est la clef d'entrée du dispositif »

2/ « Valider un droit sport obligatoire solidaire pour l'entretien des IS » : Instauration d'un droit sport sur le modèle d'un droit BU à hauteur de 20 euros maxi et donc mutualisé (exempté boursier). Cet argent irait au SUAPS notamment pour fonctionnement des IS. Il compare que l'entretien d'un gymnase coûte vingt fois plus cher que l'entretien des infrastructures (amphi, etc..) et matériel mis à disposition des étudiants que les autres disciplines. Le rapport insiste sur la mutualisation à partir de tous que le paiement par certains... A souligner toutes les UEL et UEO EPS sont pris en charge par l'état donc pas de coût direct par l'étudiant.

3/ « *Mise en œuvre d'un Plan marschall* » de constructions et rénovation des IS et ISU à moyen et long terme avec Etat, CT et privé... Sur le court terme optimisation de l'existant et conventionnement avec privé !!!

4/ « Mobiliser toutes les compétences afin de conforter la santé des étudiants par la pratique physique et sportive. » :

Construire et mettre en œuvre des contenus de formations liés à la santé (sens OMS). Ce rapport se sert de la santé publique et enjeux de mortalité avec la sédentarité et l'obésité pour justifier aussi l'UEO.

5/ « Une nécessaire vulgarisation de la pratique compétitive et un accompagnement renforcé du sportif de haut niveau. »

Construire des contenus liés à la notion de compétition, le rapport ajoute la FFSU (une UEO dans le cadre FFSU).

6/ « Création d'un département des APS (DAPS) et d'un guichet unique » (donc réforme de structure). Ou maintien des SUAPS

7/ « Pour une ouverture de l'université vers les acteurs du monde sportif économique et social ». Recherche de partenariats et de financements extérieurs. Chapitre le plus critiquable dans l'ouverture économique (Team Lagardère, Privé, associatif, investissement...).

Et enfin ce rapport proposait « une démarche d'accompagnement pour la mise en œuvre des mesures retenues » et une méthode par le biais de commission (sept) avec présence de l'état et de tous les acteurs, etc...